

**COMPTE-RENDU de la séance du Conseil Municipal  
du lundi 4 novembre 2013**

Date de convocation : 25/10/2013

Présents : Ms MAURY, MOTY J., GUENON, PIALAT, HITIER, Mmes SAINT-LOUPT, BOURRINET, DUCLOUT, LABUSSIÈRE, DUVAL

Absents : Ms ROUSSE, MOTY B, BAGOUET, BARDY, GEFFRE, LINTHOUT, Mme GAILLOT

Pouvoirs : M. BARDY Yves à Mme LABUSSIÈRE Mireille  
M. MOTY Bruno à M. MOTY Joël  
M. ROUSSE Jean à Mme SAINT LOUPT Muriel  
M. LINTHOUT Philippe à M. MAURY Jean-Claude

Le Conseil a désigné à l'unanimité comme secrétaire : M. HITIER Gérard

### **ASSAINISSEMENT**

- Décision d'augmenter comme suit la surtaxe communale d'assainissement pour l'année 2013.  
Partie fixe par branchement en service (Abonnement) : 32.46 €  
Coût au m<sup>3</sup> 01.48 €  
*Vote : pour 11 – abstention 3*

### **RETROCESSION VOIE PRIVEE**

- Monsieur Martin propose de rétrocéder la voirie et les réseaux du lotissement « champ de l'avocat » compte tenu que tous les lots sont aujourd'hui vendus. Décision de se rendre sur place afin de vérifier la qualité du revêtement de la voirie.

### **RETROCESSION CONCESSION CIMETIERE DE CHALAIS**

- Le conseil municipal accepte la rétrocession de la concession de terrain N°280 au cimetière de Chalais appartenant à M. et Mme Beswick et de lui rembourser la somme de 100 € correspondant au montant de l'acquisition.

### **CHARGES LOCATIVES DE CHAUFFAGE AU BOIS**

- Décision de reconduire le montant voté l'an dernier à savoir 0.0696 € par Kwh compte-tenu de la faible évolution du prix de référence.

### **FUSION DES CDC**

- Décision de fixer le siège social de la future communauté de communes à la mairie de Laprade – 16390 LAPRADE.
- Décision de procéder à l'élection des délégués communautaires de la future CDC. Les élus siégeront à compter du 1<sup>er</sup> janvier date de la fusion des 3 CDC jusqu'aux prochaines élections. Il y a 8 délégués à choisir parmi les membres du conseil, le maire est quant à lui élu d'office. Le vote a lieu à bulletin secret. A l'issue des votes Ms Hitier G., Moty J., Bardy Y. et Mmes Labussiere M. et St-Loupt M. ont obtenu la majorité absolue et Mme Bourrinet J., Duval M. et Monsieur Linthout P. ont obtenu le même nombre de voix. Il est alors décidé de vérifier la règle en la matière afin de départager les aequo et de déterminer le nom des futurs délégués.

### **SALLE DES VIEILLES GRILLES**

- La salle communale des vieilles grilles est demandée à la location décision de fixer la tarification suivante :
  - Gratuité pour les associations Chalaisiennes
  - Pour les autres utilisateurs domiciliés sur la commune de Chalais :
    - 25 € la salle
    - 15 € la cuisine
    - 35 € l'ensemble
  - Pour les utilisateurs ou associations domiciliés hors de la commune de Chalais :
    - 30 € la salle
    - 20 € la cuisine
    - 45 € l'ensemble

### **TRAVAUX**

- Taille et broyage des arbres fin novembre
- Installation des illuminations de Noël dernière semaine de novembre
- Le lot canalisation pour le projet de station d'épuration est sur le point de s'achever
- Décision de réaliser le busage de la rue du moulin par l'entreprise ERCTP coût 9 385.20 € HT

### IMMEUBLE PAILLEREAU

- Décision de refacturer à Monsieur Paillereau les honoraires d'architecte nécessaires à l'expertise de l'immeuble 9 place de l'hôtel de ville.

### TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

- Vu l'article 106 de la loi de finances pour 2013 qui a modifié la durée de vacance nécessaire pour assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation, décision d'actualiser la délibération du 1<sup>er</sup> septembre 2006 pour la mettre en conformité avec la loi.

### PRESBYTERE

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Metreau n'a pas signé l'acte permettant de régulariser sa situation pour l'occupation du Presbytère.

### SUBVENTION

- Décision d'allouer une subvention de 150 € à FRANCE ADOT 16

### DPU

- Pas d'exercice

### INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE

DECISION N°	DATE	OBJET	MONTANT/OBSERVATION
20/2013	7 octobre 2013	APPROVISIONNEMENT EN PLAQUETTE BOIS / SAISON DE CHAUFFE 2013/2014 – CHOIX DE L'ENTREPRISE	CAFSA ALLIANCE BOIS – CHEPNIERS (17) Montant 22.00 € HT le MAP franco
21/2013	29 octobre 2013	INSPECTION TELEVISUELLES ET ESSAIS D'ETANCHEITE DES RESEAUX POUR LE PROJET DE MISE AUX NORMES DE LA STATION D'EPURATION – CHOIX DE L'ENTREPRISE	SANITRA FOURRIER MERIGNAC (33) Montant 4 518.00 € HT
22/2013	29 octobre 2013	ESSAIS DE COMPACTAGE POUR LE PROJET DE MISE AUX NORMES DE LA STATION D'EPURATION – CHOIX DE L'ENTREPRISE	JOSENSI CONSULTANT ROCHEFORT (17) Montant 1 330.00 € HT
23/2013	29 octobre 2013	LOCATION – 5 IMPASSE J. BLANC	Loyer 400 €/mois + 35 €/mois de chauffage Monsieur BRION Emmanuel

### QUESTIONS DIVERSES

- Info sur l'actuelle vigilance concernant le risque d'inondation
- Info sur la commémoration du 11 novembre.

Le Maire  
Jean-Claude MAURY

